

ABDELAZIZ DJERAD :

UN LOGEMENT DÉCENT EST UN "DROIT CONSTITUTIONNEL"

Page 3

BILAN COVID

**184 NOUVEAUX
CAS ET 7 DÉCÈS
EN 24 HEURES**

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4256 | Mardi 11 mai 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

AID EL FITR

**LA
GENDARMERIE
NATIONALE
SE MOBILISE**

Page 5

DE 2 % À 7 % PRÉVUS

VERS UNE AUGMENTATION DES PENSIONS DE RETRAITE

Page 3



RENCONTRE MINISTRE DE LA SANTÉ-SYNDICAT

**LE SERVICE CIVIL
ET L'ÉVOLUTION
DE CARRIÈRE AU MENU**

Page 4



ENIEM DE TIZI-OUZOU

**CONGÉ ANTICIPÉ
POUR
LES TRAVAILLEURS**

Page 4



132

logements promotionnels aidés distribués récemment à Constantine.

304

dossiers traités en 2020 par l'Autorité de régulation des hydrocarbures.

900

mille quintaux d'ail prévus à la récolte dans la wilaya de Mila.

épreuves finales du concours de récitation du Saint Coran

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a présidé, jeudi à Alger, le lancement des épreuves finales du Concours de récitation du Saint Coran. Le Concours est scindé en deux catégories. La première concerne le Prix national du Récitant distingué et la deuxième celui du Prix d'encouragement des jeunes récitants du Saint Coran. Les précédentes épreuves éliminatoires organisées au niveau des wilayas se sont déroulées à distance, en raison de la pandémie du coronavirus qui exige le respect des mesures préventives. 30 concurrents et concurrentes ont participé au dernier tour du Concours, dans les deux catégories. Les qualifications aux finales ont été marquées par une concurrence farouche entre les candidats qui n'ont ménagé aucun effort devant le jury constitué de cheikhs éminents. Les qualifications au niveau des wilayas ont enregistré 121 candidats dans la première catégorie et 42 candidats de la catégorie des petits récitants. Compte tenu de la situation sanitaire due à la pandémie de Covid-19, le



Concours international de récitation du Coran d'Alger a été annulé cette année pour la deuxième fois consécutive et remplacé par un autre Concours "Le récitant distingué".

Les URS en charge de missions "humanitaires et sécuritaires"



Les Unités républicaines de sécurité (URS) veillent à accomplir leurs missions "humanitaires et sécuritaires" pour la préservation de l'ordre public et la protection des personnes et des

biens, "en toute circonstance" et dans le cadre du respect des lois et des principes des droits de l'Homme.

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le 3 mai de chaque année, les représentants des médias se sont enquis, samedi, lors d'une visite organisée par la Direction générale de la Sûreté nationale, des différentes missions accomplies par les URS. Il s'agit, entre autres missions, de "préserver la sécurité, rétablir l'ordre public et protéger les personnes et les biens", a-t-on expliqué. Les URS veillent à s'acquitter "de missions humanitaires" en cas de catastrophes naturelles, d'intempéries et de circonstances exceptionnelles comme la pandémie du coronavirus, ainsi qu'à contribuer au contrôle des voies de communication, des ports, des sites stratégiques et à maintenir la quiétude et la sécurité publiques à travers l'ensemble du territoire national. Etant une formation policière mobile et opérationnelle, ces unités disposent de moyens efficaces pour rétablir l'ordre public et faciliter leurs tâches dans toutes les circonstances.

Partenariat Anade-direction de la formation professionnelle de Djelfa

Une convention de partenariat pour l'appui et le développement de l'esprit entrepreneurial chez les stagiaires des établissements de formation a été signée, mardi à Djelfa, entre l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade) et le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels à ladite wilaya.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur local de l'Anade, Tarek Djaklafi, a fait savoir que la "convention signée avec le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels vise à œuvrer pour l'introduction de nouveaux modules d'entrepreneuriat dans le plan de formation afin d'ancrer l'esprit entrepreneurial chez les diplômés du secteur avec la possibilité d'investir le monde des affaires". Selon le même responsable, cette "convention a, entre autres objectifs, la prise en charge et l'accompagnement des diplômés du secteur de formation et de l'enseignement professionnels, notamment les porteurs d'idées et de projets, tout en leur apportant l'aide nécessaire en vue de leur permettre de concrétiser leurs projets sur le terrain". Cette convention permettra également de cris-



talliser une véritable approche économique et de renoncer au financement classique qui a un impact négatif sur les modalités, la qualité et la durée de mise en œuvre des projets sur le terrain.

Le compost humain"comme alternative à...l'enterrement

Si vous espérez contribuer un jour à l'épanouissement d'un chêne majestueux ou de jonquilles délicates, vous avez tout intérêt à mourir aux États-Unis. Plus précisément dans l'État de Washington, où les habitants peuvent désormais choisir une autre solution que l'enterrement classique ou la crémation. Une loi autorisant la "réduction organique naturelle", autrement dit le compost humain, a été adoptée dans cet État très progressiste.

Selon la loi, les défunts pourront ainsi littéralement retourner à la terre, grâce à cette nouvelle technique, officiellement définie comme la "conversion, accélérée et en milieu clos, de restes humains en humus". Adoptée par le Parlement local, cette loi a été promulguée par Jay Inslee, gouverneur démocrate et candidat à l'élection présidentielle de 2020, sur un programme misant beaucoup sur l'écologie.

Fusionner Yuka et LinkedIn pour un C.-V insolite

Un jeune étudiant à la recherche d'un emploi en entreprise et pour se démarquer de la concurrence, a créé un site fusionnant les applications Yuka et LinkedIn. Baptisée YuCan, l'application permet à l'employeur intéressé de scanner le profil et de tomber en temps réel sur "la fiche produit". Une motivation et un optimisme qui a permis au jeune homme de recevoir bon nombre de propositions de travail à Bordeaux mais aussi à Paris.

D
I
X
I
T

Abderrahmane Benbouzid

"Les infections, qui touchent, chaque année des centaines de millions de personnes dans le monde, sont à l'origine de pathologies graves et de prolongement de la durée du séjour hospitalier, voire de mortalité qui sont les résultats indésirables de la mauvaise pratique de l'hygiène des mains lors des soins."

ABDELAZIZ DJERAD :

Un logement décent est un "droit constitutionnel"

Le Premier ministre a déclaré hier au cours d'une cérémonie de distribution à Alger de 5.000 logements, toutes formules confondues, qu'"un logement décent pour chaque citoyen est un droit consacré dans la Constitution"...

PAR LAKHDARI BRAHIM

Abdelaziz Djerad expliquera que "le logement constitue le fondement même de l'Algérie nouvelle, telle que promise par le Président Abdelmajid Tebboune". Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présidé, hier à Alger, la cérémonie de remise des décisions d'attribution et des clés de 5.000 logements de différentes formules.

Dans une déclaration à la presse, Djerad a affirmé que la livraison des logements aux citoyens est "un devoir national envers tous les Algériens et Algériennes", soulignant que cette opération est l'une des "positions honorables" du président de la République, Abdelmajid Tebboune qui a soutenu dans son programme que "le logement est la base de la justice sociale dans notre pays". Le Premier ministre a inspecté des logements concernés par la distribution ainsi que les structures environnantes et les aires de jeux, soulignant la nécessité d'utiliser les matières premières locales et de favoriser les énergies renouve-



lables.

L'opération de distribution concerne 3.000 logements de type location-vente répartis sur les sites de Korichi à Reghaïa (1.400 unités), Dermouche à Bordj el-Bahri (600 unités), la cité Faïzi à Bordj el-Bahri (473 unités) et Ouled-Fayet (417 unités sur un total de 1.500 unités). Au niveau des sites de Semrouni et Roukhi situés respectivement à Ouled-Fayet et Souidania, 562 logements de type public locatif ont été distribués, outre 1.513 autres unités de type promotionnel public (LPP) à "Plateau". Organisée par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, la cérémonie s'est déroulée en présence du conseiller du président de la République, des membres du gouvernement et du wali

d'Alger.

70 % des projets achevés ou en cours de réalisation

70 % des projets inscrits au titre du programme national de logements, qui prévoit la réalisation de plus de 1,2 million d'unités, sont achevés ou en cours de réalisation, selon un bilan présenté lundi lors de la visite du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, de projets de logements dans la capitale. Il ressort du bilan dressé par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville que sur un total de 1.239.201 logements programmés, 199.753 unités (16 % du programme) ont été achevées en 2020/2021 et 667.727 autres sont en cours de réalisation (54%). Les travaux de réalisation de 371.721

autres logements programmés n'ont pas encore démarré, soit 30 % du programme tracé, selon le bilan. Concernant la répartition de ce programme par quotas, le bilan fait état de 397.393 logements location-vente (AADL), dont 308.647 en cours de réalisation et 60.126 achevés, et de 226.104 logements publics locatifs (LPL), dont 151.087 en cours de réalisation et 56.493 unités achevées. Jusqu'au 25 avril dernier, le nombre des Logements publics locatifs (LPL) a atteint 66.838 unités (un chiffre qui comprend également les logements achevés avant fin 2020). Concernant le bilan des programmes livrés en 2020-2021, le nombre des logements a atteint 233.910 unités. Le bilan élaboré par la wilaya d'Alger indique que le programme global destiné à la capitale compte 174.105 unités, dont 114.145 de type location-vente, 18.085 Logements publics locatifs (LPL), 14.321 Logements promotionnels publics (LPP), 13.075 Logements sociaux participatifs (LSP), 13.203 Logements promotionnels aidés (LPA) et 1.276 Logements du Fonds national de péréquation des œuvres sociales (FNPOS).

Sur l'ensemble du programme, 137.681 unités sont en cours de réalisation, soit 80 % des logements programmés dans la wilaya d'Alger parallèlement à la réception de 10.794 unités (6 % du programme). La réalisation de 12.545 unités (7 %) n'a pas encore été lancée, selon le bilan qui fait état également de l'arrêt des travaux au niveau de 12.085 unités (7 %).

L. B.

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Mise en place d'une cellule de coordination et de concertation ANIE- partis

PAR RACIM NIDAL

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Mohamed Charfi, a annoncé, dimanche soir, la mise en place d'une cellule de coordination entre l'Autorité et les partis politiques, afin d'éliminer tout obstacle pouvant entraver les préparatifs des élections prévues juin prochain. Lors d'une conférence de presse avec des représentants de 16 partis politiques peu de temps, avant l'expiration des délais d'examen des dossiers de candidature, M. Charfi a indiqué que "la rencontre était consacrée à l'examen des préparatifs du prochain scrutin, des dossiers de candidature ainsi qu'à la désignation des représentants de partis dans les groupes de travail à constituer". Lors de la réunion, souligne

M. Charfi, des problèmes ont été soulevés, d'où l'importance de prendre des décisions à la hauteur des aspirations des deux parties pour tenir les législatives dans un climat de confiance.

Et de poursuivre, "le long débat, qui duré certes des heures, a permis la prise de décisions consensuelles, dont la constitution d'une cellule de coordination, de concertation et de dialogue entre l'Anie et les représentants de la classe politique, le but étant de prévenir toute piste pouvant obstruer le bon déroulement des prochaines législatives". La cellule est chargée "d'encadrer les représentants des partis au sein des bureaux de vote et de suivre en toute transparence les différentes opérations de dépouillement, conférant ainsi davantage de crédibilité aux élections". Le président

de l'Anie n'a pas manqué l'occasion de rappeler "la relation naturelle" de son autorité avec les partis politiques dans le cadre d'un partenariat légal et réaliste, souhaitant que cette relation participative soit "fructueuse et pratique tout le temps et non seulement lors des rendez-vous électoraux". Qualifiant la rencontre d'août dernier de "fructueuse et bénéfique", M. Charfi a affirmé avoir perçu chez les représentants de partis "une bonne volonté" pour le dialogue avec le pouvoir.

Tenue à huis clos, la réunion de M. Charfi avec les représentants de 16 partis politiques a été consacrée à l'examen des motifs du rejet de leurs listes dans plusieurs wilayas au titre des législatives prévues le 12 juin prochain.

R. N.

5^e, BEM ET BAC L'Éducation nationale dévoile le planning des épreuves

Le ministère de l'Éducation nationale a publié, hier, sur sa page Facebook, le planning des examens de la 5^e, du Brevet de l'Enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat, pour la session 2021.

L'examen de la 5^e aura lieu le mercredi 2 juin 2021, les épreuves du BEM auront lieu du mardi 15 juin au jeudi 17 juin 2021, tandis que l'examen du baccalauréat aura lieu, à partir du dimanche 20 juin 2021, jusqu'au jeudi 24 juin 2021.

R. N.

DE 2 % À 7 %

Vers une augmentation des pensions de retraite

Le ministre du Travail a annoncé hier une augmentation des pensions de retraite de l'ordre de 2 à 7 % (2 à 7 %), en fonction du montant actuel de la pension, informant qu'il prendra un texte organique relatif à la révision annuelle des pensions.

En visite dans la wilaya de Jijel,

Hachemi Djaâboub a précisé que "cette augmentation annuelle touchera pas moins de 3 millions de retraités dont les gains varieront en fonction de ce qu'ils touchent actuellement", indiquant aussi que l'augmentation en question prendra effet à partir de la semaine prochaine. Une augmentation annuelle qui arrive au

bon moment, alors que le front social est en pleine effervescence, qui s'exprime par des protestations sectorielles qui touchent actuellement l'Éducation paralysé depuis hier par une grève de l'Intersyndicale. Et à propos de ces grèves, le ministre du Travail admet que c'"est un droit constitutionnel", rappelant

néanmoins qu'il "doit s'exercer dans le respect de la Constitution et en conformité avec la législation du travail"

Hachemi Djaâboub observe que "certaines organisations syndicales qui appellent à la grève n'ont pas de représentation syndicale avérée".

R. N.

ACCIDENTS DIVERS

**4 décès dont
2 par noyade
durant
les dernières
24 heures**

Quatre décès, dont deux par noyade, ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, à travers le territoire national, a indiqué la direction générale de la Protection civile (DGPC), déplorant la perte d'un de ses agents, lors d'une intervention à la suite d'un incendie à Annaba. Les deux décès par noyade sont survenus dans la wilaya de Biskra dans des réserves d'eau, et concernent des enfants âgés de 13 et 15 ans, le premier ayant été déploré dans la zone agricole dite "Noumer", commune de Laghrousse, daïra de Foughala. La seconde victime s'est, quant à elle, noyée dans une mare d'eau, à la cité Brinisse dans la commune d'El-Kantera. Outre un troisième décès enregistré sur nos routes, 196 autres personnes ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation recensés à travers plusieurs wilayas du territoire national.

Par ailleurs, les mêmes secours ont procédé à l'extinction de deux incendies urbain et industriel, enregistrés dans les wilayas d'Annaba et de Jijel, sachant que dans la 1^{re} wilaya II 2 personnes ont été atteintes de blessures légères, suite à un incendie qui s'est déclaré dans une habitation précaire, au lieu-dit Zemmouria, commune d'El-Hadjar.

Néanmoins, la DGPC déplore le décès tragique, lors de cette opération, d'un de ses agents, le dénommé Araissia Youcef, âgé de 31 ans, un autre agent a été blessé.

A Jijel, une personne a été brûlée au premier degré, suite à un incendie déclaré à la cité 400-Logements, dans la commune du chef-lieu de wilaya.

A noter, en outre, l'intervention des unités de la Protection civile de la wilaya d'Alger, suite à l'effondrement d'un mur à la cité Douib, dans la commune d'El-Biar, causant des blessures à 2 personnes. De même qu'au niveau de la wilaya d'Annaba, à la suite de l'effondrement du plancher d'une habitation vétuste, située dans la commune d'Annaba et causant des blessures à une femme. S'agissant, enfin, des activités de lutte contre la propagation du Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 85 opérations à travers 15 wilayas, portant sur la sensibilisation des citoyens sur la nécessité du respect du confinement et de la distanciation physique.

En outre, 80 autres opérations de désinfection générale ont été menées dans 9 wilayas, ciblant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, sachant que pour les deux opérations, 293 agents, tous grades confondus, 60 ambulances et 27 engins d'incendie ont été mobilisés.

R. N.

RENCONTRE MINISTRE DE LA SANTÉ-SNPSSP

**Le service civil et l'évolution
de carrière au menu**

Le professeur Abderrahmane Benbouzid, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a instruit les directions centrales concernées pour relancer plusieurs dossiers...

PAR CHAHINE ASTOUATI

Il a cité, entre autres, les dossiers inhérents au Service civil et à la progression dans la carrière. Le ministre s'exprimait à la faveur d'une rencontre tenue avec des membres du Syndicat national des praticiens spécialistes de santé publique (SNPSSP), selon un communiqué du ministère rendu public hier.

Les instructions du ministre ont porté sur la situation des services de santé publique ouverts aux concours de chefferie de services hospitalo-universitaires, les textes d'application de la loi sur la santé, le service civil, les primes d'intéressement, la progression dans la carrière, les concours des hospitalo-universitaires, l'IRG et la place du partenaire social dans la hiérarchie des actions ministérielles. Lors d'une réunion tenue dimanche au siège du ministère de la Santé avec le bureau national du SNPSSP, le professeur Benbouzid a instruit les directions centrales concernées à l'effet de relancer tous les dossiers exposés lors des réunions de la commission de suivi et de lui rendre compte de l'état d'avancement de chaque dossier. Selon la



même source, les dossiers en question concernent également le jumelage et le parrainage, la place occupée par le partenaire social dans la hiérarchie des actions ministérielles et la prime d'intéressement. Le ministre a, au cours de cette rencontre à laquelle ont pris part le secrétaire d'État chargé de la réforme hospitalière, le professeur Ismail Mesbah, le SG Abdelhak Saïhi et des cadres du ministère, souligné l'importance d'établir des échanges de données et d'informations au sein du secteur de la santé sur le déroulement de la vaccination et la stratégie nationale de modernisation du secteur, se basant sur la réorganisation des urgences et la densification du réseau de soins.

Le professeur Benbouzid a également exposé, lors de cette rencontre, la situation socioprofessionnelle des travailleurs du secteur, l'évolution de la situation épidémiologique et les moyens et la stratégie mise en place pour la maîtriser

et la gérer ainsi que les questions liées à l'amélioration des conditions de prise en charge des citoyens.

De son côté, le président du SNPSSP, le docteur Mohamed Yousfi, qui a proposé au ministre de réactiver la commission mixte en vue de la concrétisation des engagements pris, a réitéré la disponibilité de son syndicat à "contribuer à tous les efforts permettant au secteur de se développer dans un climat favorable basé sur le dialogue, la concertation et la confiance", en comptant sur les efforts de l'Administration centrale en vue d'avoir le plus de visibilité sur les aspirations des praticiens spécialistes et les dossiers en instance. Ainsi, cette rencontre a été une occasion pour les membres du bureau national du SNPSSP de rappeler "leurs préoccupations socioprofessionnelles ainsi que les défis auxquels ils font face sur le terrain. Ils se sont également félicités, à cet égard, du dialogue et de la concertation auxquels a appelé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres".

Cette rencontre ministère-syndicat qui a été consacrée à l'examen de plusieurs questions intéressant les praticiens spécialistes de santé publique, intervient dans le cadre du renforcement du dialogue avec les partenaires sociaux, auquel a appelé le Président Tebboune. Compte tenu de la priorité absolue que revêt le dossier de la réforme hospitalière, le professeur Ismail Mesbah, a salué la participation du syndicat lors des consultations initiées et attend d'autres contributions concernant les différents thèmes soumis au débat.

C. A.

ENIEM DE TIZI-OUZOU

Congé anticipé pour les travailleurs

L'Entreprise nationale des industries électroménagers (Eniem), implantée dans la zone industrielle de Oued-Aïssi à 7 kilomètres à l'est de Tizi-Ouzou, est de nouveau confrontée à une rupture des stocks de la matière première nécessaire à son fonctionnement. Face à cette situation, la direction générale de l'entreprise, de commun accord avec le partenaire social (UGTA), a décidé d'anticiper le congé annuel 2020/2021 au 6 juin prochain.

"Nous portons à la connaissance de l'ensemble des travailleurs que suite à la rupture des stocks de la matière première au niveau de toutes les unités de production, il a été décidé d'un commun accord avec le partenaire social (UGTA) et l'absence du comité de participation d'anticiper le congé annuel 2020/2021 au 6 juin prochain", selon une note rendue publique dans l'après-midi du dimanche 9

mai par la direction générale de cette entreprise publique, rapportée par le quotidien *El Watan* ce lundi.

A travers le même document, la direction générale de l'Eniem rassure que "des efforts seront conjugués quant à l'approvisionnement en matière première dans les meilleurs délais pour la reprise d'activité à partir du 6 juillet prochain".

Lundi 4 mai, les travailleurs de l'Eniem de Tizi-Ouzou, par le biais de leur syndicat, l'UGTA, ont adressé une lettre ouverte au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à travers laquelle ils lui demandent d'user de son pouvoir pour sauver leur entreprise. "En l'état actuel des choses, risquant un arrêt imminent faute de possibilité d'approvisionnement en matières premières (...)", a alerté la lettre. Depuis l'arrêt de l'importation des kits

destinés à l'activité de montage électroménager, l'Eniem fait face à des difficultés pour s'approvisionner en matière première nécessaire pour le fonctionnement de l'usine. L'entreprise fait face également à des difficultés financières.

La direction générale de l'Eniem a été contrainte de mettre à l'arrêt l'entreprise durant tout le mois de décembre 2020 et la mise au chômage technique de ses travailleurs. Ces derniers ont organisé plusieurs actions de protestations pour réclamer le sauvetage de leur entreprise et le départ du staff dirigeant. Après une reprise du travail programmée début janvier 2021, cela n'est intervenu qu'un mois plus tard (début février), en raison du refus des travailleurs de rejoindre leurs postes de travail. Fin janvier, Mustapha Bacha, a été nommé nouveau P-dg de l'Eniem.

BILAN CORONA

184 nouveaux cas et 7 décès en 24 heures

Le bilan des nouvelles contaminations au coronavirus a connu une baisse importante, selon le bilan diffusé hier par le ministère de la Santé.

L'Algérie a donc enregistré 184 cas confir-

més de Covid-19 durant les dernières 24 heures, soit une importante baisse comparativement à la veille où il a été enregistré 204 cas, selon le bilan communiqué par le bulletin du ministère de la Santé, de

la Population et de la Réforme hospitalière. Il est également fait cas de 7 décès durant la même période.

Concernant le nombre de guérisons, celui-ci a connu une augmentation, les malades

déclarés complètement rétablis et ayant quitté les structures hospitalières sont au nombre de 159 durant les dernières 24 heures.

R. N.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

"Pourvoyeuse de nouveaux métiers et un gisement d'emplois"

Expert international en énergie électrique, Ryad Boudjemadi, plaide activement pour la transition énergétique qui pourvoit des métiers et des postes d'emploi, et s'y investit pour se mettre à l'abri du diktat des fluctuations dramatiques des coûts des sources d'énergie fossiles et atteindre la baisse du prix de l'électricité.

PAR RIAD EL HADI

Le prix de l'électricité solaire a "enregistré un record mondial en baisse atteignant un centime dollar pour un kilowatt", a indiqué l'invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, expliquant que "la transition énergétique n'est pas que le solaire, mais cette dernière dont l'Algérie est considérée comme l'eldorado du solaire". Il y a, développe-t-il, d'autres dimensions énergétiques mis à profit tel que le mix énergétique, l'efficacité énergétique et la smart énergétique (l'intelligence dans l'économie de l'énergie, NDLR) et enfin le Power 2x. "Mais on parle du solaire parce que le potentiel algérien est un des plus importants dans le monde", souligne-t-il.

"En Algérie, on est à 45 % d'utilisation du gaz et c'est énorme comme taux de consommation et pesant sur l'économie nationale surtout si l'on y ajoute la chute des prix du gaz et du pétrole au marché énergétique mondial", estime-t-il.

Et pour aller vers cette transition, explique le président de la commission de l'énergie électrique Capsi, il y a deux facteurs, à savoir un exogène (dont le gaz) et un endogène (logistique et équipements), on doit se poser la question "faut-il laisser le gaz pour les générations futures ou le vendre pour faire des entrées des devises ?".

On est obligé de choisir, tranche-t-il, et c'est indéniable d'y aller vers cette transition, car le prix du solaire, et de l'éolien



sont en baisse continue, ajoutant qu'"on est de plus obligé depuis que l'Algérie a ratifié l'accord de Paris sur la transition énergétique pour la protection de la planète du réchauffement par effet carbone.

L'arrivée du renouvelable depuis le thermostat automatique, a influé, selon lui, sur le comportement qui est en train de changer progressivement chez les consommateurs de l'électricité ainsi que l'évolution des technologies 4G et la 5G vont impacter à la fois notre quotidien et l'industrie. Actuellement les Coréens sont en train d'essayer la 6G qui va bouleverser le monde", fait-il savoir. Au-delà du coût de l'investissement solaire, M. Boudjemadi se dit très optimiste qu'on sait les retombées à moyen et long terme sachant que tous les métiers qui gravitent autour de bases solaires sont pourvoyeurs de postes d'emploi. "Un projet solaire n'est qu'un projet financier, or les prix des équipements sont en baisse continue", dit-il, indiquant qu'eu égard des coûts, de l'aspect dette, de l'aspect indicateurs de rentabilité sont autant d'incitateurs pour aller sans plus tarder vers cette transition énergétique.

Plus les coûts sont bas, plus la maturité de la dette est longue, plus l'investisseur est moins gourmand et plus on atteindra le prix le plus bas. Le gain est sûr à court et

long termes. Le rendement est bénéfique et pour l'investisseur et pour le pays.

On va atteindre un prix d'électricité très bas, montre-t-il, mais "il restera haut par rapport au prix des pays avancés en la matière puisqu'il reste dépendant des équipements importés et la logistique qui va avec". Selon l'orateur notre retard cumulé, à l'instar d'autres pas, est un retard conjoncturel pas structurel, donc facilement rattrapable, car on apprend à colmater les erreurs en marchant, il estime que l'Algérie va réussir sa transition en passant par cet appel d'offre de 1.000 Mégawatts tout en se disant confiant que "l'Algérie maîtrise les appels d'offres.

C'est une chance que le mix algérien soit principalement gazier et qu'on puisse améliorer", vante-t-il de même pour l'éolien s'inspirant de cette récente étude de la Banque mondiale admettant que le potentiel algérien est l'un des plus importants dans le monde. "La chance est que le gaz est là pour stabiliser l'intermittence du solaire lors des saisons nuageuses", considère l'expert. Plaidant pour un investissement mixte, Ryad Boudjemadi estime que l'État ne peut à lui seul réussir la transition ni le privé seul d'ailleurs. "La transition énergétique se concrétise la main dans la main", conseille-t-il.

R. E.

L'HUILE D'OLIVE ALGÉRIENNE DÉCROCHE 4 PRIX INTERNATIONAUX

L'olivier qui cache la forêt !

PAR IDIR AMMOUR

La production nationale peine à s'imposer à l'étranger. Peu connus, hormis l'hydrocarbure et les dattes, l'Algérie n'a pas une tradition d'exportation au sens propre du mot de ses produits malgré les différentes politiques successives mises en place. Mais les choses semblent prendre une nouvelle dimension dans un monde de globalisation et d'ouverture des marchés. En effet, c'est le cas des produits de terroir qui se hissent vers l'international en apparaissant comme une solution et une réponse aux besoins des consommateurs qui sont de plus en plus exigeants en matière de qualité et de traçabilité. De quel produit s'agit-il ? C'est l'huile d'olive haut de gamme, qui n'arrête pas d'impressionner en gagnant des galons d'année en année dans les différents rendez-

vous internationaux. La dernière démonstration, c'est lors de la 19^e édition du Concours International "Les Huiles du Monde 2021" organisé récemment par l'Agence pour la valorisation des produits agricoles (Avpa) à Paris, où l'huile d'olive algérienne a décroché pas moins de quatre (4) prix internationaux. Selon les résultats publiés par les organisateurs sur leur site officiel, la médaille du Gourmet Or dans la catégorie de l'huile à l'ancienne a été décernée à la marque algérienne "Le Sainfoin" de Béjaïa. Toujours dans la même catégorie, la médaille "Gourmet Argent" a été attribuée à la marque algérienne originaire de Jijel, en l'occurrence Sophonis. Dans la catégorie "Mûr Medium", la marque "Arbaolive ou L'Arbaolive" extraite de Mitidja de Blida, s'est offerte la médaille du "Gourmet Argent", tandis que l'"Huilerie Ouiza" de

Tizi- Ouzou a décroché le "Diplôme Gourmet" dans la catégorie "Mûr Intense". A noter qu'outre leur consommation, les produits de terroir favorisent aussi la mise en valeur du produit et de sa région d'origine tout en mettant en avant sa culture, son histoire et affirment sa réputation. Ils aident également à la préservation de l'environnement et surtout ils répondent à une attente nouvelle des consommateurs en manque d'assurance et particulièrement désorientée. Pour rappel, le concours de l'Avpa est un événement réservé aux producteurs d'huiles végétales venant d'un peu partout dans le monde et qui a connu jusqu'ici 19 éditions. Les huiles aromatisées sont jugées aussi. Une médaille leur est attribuée en fonction de la note fournie par le jury.

I. A.

PÉTROLE

Le Brent ouvre la semaine en hausse

Les cours du pétrole étaient en légère hausse, hier lundi matin. Le baril de Brent, valait 68,55 dollars à Londres, en hausse de 0,40 % par rapport à la clôture de vendredi. Cette hausse des cours du brut est attribuée, selon les analystes, à la cyberattaque, perpétrée contre la société Colonial Pipeline, principal distributeur de carburants aux États-Unis, contrainte de fermer son immense réseau d'oléoducs. Les cours du Brut, sont également soutenus par les perspectives d'amélioration de la demande mondiale. Toujours selon les analystes, "les investisseurs restent optimistes sur l'ensemble du secteur des matières premières et le pétrole ne fait pas exception".

ANADE

Les porteurs de projets libres de choisir leurs fournisseurs

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade) (ex-Ansej) a affirmé dans un communiqué qu'il était possible pour les porteurs de projets inscrits dans ce dispositif de choisir librement leurs fournisseurs, réfutant l'existence d'une quelconque liste de fournisseurs agréés à son niveau. "L'Anade informe l'ensemble des jeunes porteurs de projets qu'il n'existe aucune liste de fournisseurs agréés à son niveau", précise la même source. En effet, "les porteurs de projets jouissent d'une liberté totale pour le choix des fournisseurs et l'acquisition des matériels et équipements, le rôle de l'Agence se limitait, à ce propos, au contrôle des fournisseurs au niveau de ses directions". L'Anade met en garde contre toute utilisation de ses codes et noms, avertissant les fournisseurs qui s'adonneraient à une telle pratique qu'ils seraient poursuivis en justice", a conclu le communiqué.

SÉCURISATION DU WEEK-END DE AÏD EL-FITR

La Gendarmerie nationale se mobilise

Le commandement de la Gendarmerie nationale a mis en place un plan de prévention spécial pour sécuriser les espaces publics et le réseau routier. Ce plan repose sur "l'action de proximité et la valorisation du service public", précise un communiqué de la Gendarmerie nationale. "Toutes les mesures de sécurité ont été prises, par la mobilisation de l'ensemble des unités, pour assurer un contrôle efficace et consacrer une présence permanente sur le terrain", indique le même communiqué. Pour ce long week-end de l'Aïd el-fitr, les éléments de la Gendarmerie nationale concentreront leurs efforts sur "la préservation de l'ordre public, la sécurité routière ainsi que la protection des individus et des biens privés et publics." Pour ce faire, les formations fixes et mobiles de la Gendarmerie nationale seront renforcées pour assurer le contrôle de nuit comme de jour. "Elles seront soutenues par des patrouilles pédestres et mobiles mais aussi, par des points de contrôle", prévoit la Gendarmerie nationale. Enfin, les services de sécurité appellent à la prudence et à maintenir la vigilance face au risque accru de propagation du Covid-19.

R. N.

République Algérienne Démocratique & Populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
OPGI DE CHLEF

Numéro d'identification Fiscale (NIF) : 001502090677429

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES

N°: 07/2021

L'OPGI DE CHLEF lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales pour la Réalisation du :

RAR en TCE + Mur de Soutènement sauf VRD
120/200/2000/2900/3000 logements LPL à CHETTIA

Il s'adresse aux entreprises publiques et privées qui répondent aux conditions d'éligibilités minimales suivantes :

1. Le certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, activité principale en **Bâtiment**, catégorie « **03 ou plus** ».
2. Un camion de 10 T et plus.
3. Une bétonnière
4. Une grue
5. Un (01) cadre disposant d'un Master ou Ingénieur en génie civil, en bâtiment, en architecture ou licencié ou DUEA ou technicien supérieur en GC ou bâtiment, ou en architecture.
6. Ayant réalisé au moins un (01) projet de **40 logements** ou plus, ou projet d'**équipement public** classé en **catégorie B** ou plus.
7. Ayant une moyenne du chiffre d'affaire réalisé pendant les trois (03) années (2017,2018 et 2019) et référence bancaire **≥ 45.000.000,00 DA.**

Les cahiers des charges peuvent être retirés par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné au niveau de la direction générale de l'OPGI de Chlef (Département Maitrise d'Ouvrage) Rue Emir Abdelkader CHLEF, contre paiement d'une somme de **5.000,00 DA**, au profit du maître d'ouvrage OPGI CHLEF, représentant les frais de reproduction.

Les offres doivent comporter trois (03) plis distincts portant l'un la mention : **dossier de candidature**, le 2^{ème} -**offre technique** - et le 3^{ème} - **offre financière** - .

A. Dossier de candidature contient :

1. La déclaration de candidature, renseignée en totalité, datée, signée et cachetée.
 2. La **déclaration de probité**, renseignée en totalité, datée, signée et cachetée.
 3. La copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale (E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou SPA)
 4. Attestation de dépôt légal des comptes sociaux de l'exercice 2019, pour les E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou SPA.
 5. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
 6. Un Protocole d'accord dans le cas d'une candidature en groupement momentané d'entreprises.
 7. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.
- ✓ **Capacités professionnelles** : Le certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, activité principale en **Bâtiment -Catégorie 03 ou Plus** »
- ✓ **Capacités financières** : moyens financiers justifiés par Copies des bilans financiers des trois dernières années (2017-2018-2019) justifiés par copie des bilans fiscaux portant accusé de réception par les services des impôts compétente et référence bancaire .
- ✓ **Capacités techniques** : moyens humains et matériels et références professionnelles.
1. Liste des moyens matériels dûment

Le matériel roulant doit être justifié par les copies des cartes grises et assurances en cours de validité ou contrat de location (un contrat notarié sera exigé à l'attributaire du marché avant l'attribution provisoire, valable pendant la durée du projet).

Le matériel non roulant doit être justifié par des factures d'achat établies conformément à la réglementation en vigueur ou contrat de location ou par un PV de constat d'un huissier de justice établie de moins d'une année à la date de l'ouverture des plis.

2. Liste des moyens humains justifiés par copie des diplômes, la déclaration d'affiliation à la CNAS établie moins ou égale trois (03) mois à la date d'ouverture des plis ou par contrat d'insertion des diplômés (CID), contrat de travail Aidé (CTA) en cours de validité.
3. Références professionnelles dûment justifiées (attestation d'exécution relative aux principaux travaux réalisés délivrées par le maître de l'ouvrage).

B. l'offre technique contient :

- La déclaration à souscrire, renseignée en totalité, datée, signée et cachetée.
- Un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret.
- Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Tous documents permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.
- Registre de commerce et Registre commerce électronique.

C. l'offre financière

- La lettre de soumission, renseignée en totalité, datée, signée et cachetée.
- Le bordereau des prix unitaires (B.P.U) rempli, daté et signé et cachetée.
- Le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E) rempli, daté et signé et cachetée.
- La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) rempli, daté et signé et cachetée.

Les trois offres seront insérées chacune dans des enveloppes séparées, distinctes et cachetées portant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe extérieure de la soumission fermée et anonyme adressée à Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de CHLEF sis Boulevard Cd BOUNAAMA-CHLEF- comportant la mention :

A Monsieur le Directeur Général de l'OPGI de CHLEF
SOUSSION

Appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales N° : 07/2021
Objet : Réalisation du RAR en TCE + Mur de Soutènement sauf VRD
120/200/2000/2900/3000 logements LPL à CHETTIA

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à **dix (10) jours** à partir de la première parution sur les quotidiens nationaux ou sur le BOMOP.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres et le jour et l'heure d'ouverture des plis, de candidatures techniques et financiers correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres -**Heure de dépôt: Avant 14 h 00 mn**, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à **14 h 00 mn**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de trois (03) mois augmentée du délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres.

Midi Libre n° 4256 - Mardi 11 mai 2021 - Anep 2116 008 678

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE LAGHOUAT
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
OPERATION N° : 979-134 programme 122/2019

MISE EN DEMEURE N°01

-vu la non retrait de la convention

-vu la non retrait de l'ODS

** L'entreprise **EURL MUSTAPHA ELECTRICITE** Sise la cite wilaya de BORDJ BOU ARRERIDJ .Titulaire de la CONVENTION N°07/2021 d'un MONTANT 8.444.448.00 DA et de DELAIS du 59 JOURS, relative

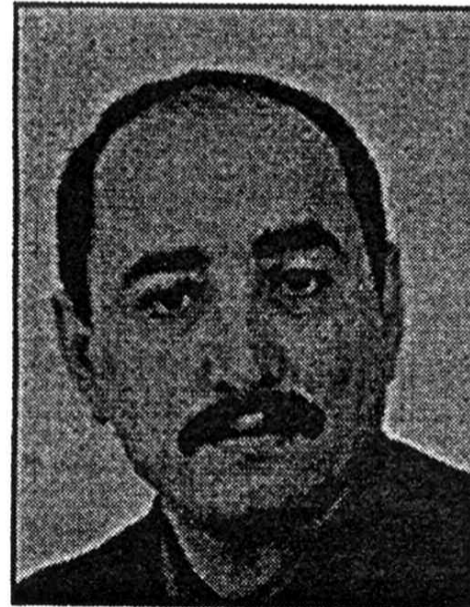
- LOT N° 01 : Projet de Réhabilitations De Réseau D'éclairage des Rues Oasis Nord Ouest - Projet de Réhabilitations De Réseau D'éclairage Oasis Nord Est - Projet de Réhabilitations De Réseau D'éclairage Rues Maamourah Boustan Et Rue Chahid Rezzoug Bachir Commune De Laghouat

Est mise en demeure pour se rapprocher de la direction de l'urbanisme et l'architecture et la construction, dans délais de 08 jours à compter à la première parution de la présente mise en demeure dans la presse.

Faute de quoi il lui sera fait appliquer les mesures coercitives conformément à la réglementation en vigueur

Midi Libre n° 4256 - Mardi 11 mai 2021 - Anep 2116 008 680

PENSEE



Cela fait une année que tu n'es plus des nôtres, une année que tu nous a quittés pour un monde meilleur, cher et tendre grand-père, papa, époux, frère

BOUZIDI
Abdellah

Pas un seul jour passe sans que nous pensions à toi, sans que nous remémorions tes phrases cultes, ta tendresse, ta générosité, ta bonté, ta voix et ta présence qui nous manquent tellement.

Puisse Dieux le Tout-Puissant et Miséricordieux ait pitié de ton âme et t'accorde une place fi "Djanat el Firdaws". Nous prions toute personne qui l'a connu d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.

"On t'aimera pour toujours PAPI".



CANICULE ET RAMADHAN

Conseils pour jeûner sans danger



Endurer avec patience la maladie





CANICULE ET RAMADHAN

Conseils pour jeûner sans danger

Les personnes qui suivent le Ramadhan doivent respecter scrupuleusement quelques recommandations pour faire le jeûne sans risque pour leur santé. Avant toute chose, il est indispensable de s'hydrater et de bien s'alimenter au cours de la période de rupture du jeûne.

L'importance de bien s'hydrater
L'hydratation doit être le mot d'ordre de cette période de Ramadhan. Dès la rupture du jeûne, les usagers doivent boire en grandes quantités. Il ne faut pas également oublier de s'hydrater juste avant la reprise du jeûne.

Une alimentation saine :
Il vaut mieux privilégier une alimentation saine lors de la rupture du jeûne et ne pas se jeter sur les pâtisseries et sucreries qui, même en grandes quantités, ne combleront pas la faim et perturberont l'organisme.
La rupture du jeûne ne doit pas être synonyme de repas trop copieux. Non seulement un repas abondant perturberait l'organisme, mais en plus cela pourrait favoriser les troubles du sommeil.
Avant de repartir pour une journée de jeûne, il est recommandé de consommer



des fruits pour l'apport en vitamines et surtout des sucres lents tels que de la semoule et des céréales pour tenir tout au long de la journée. A ce titre, il est important de bien manger avant le lever du soleil.

Le bon rythme à suivre :
Même si le jeûne s'étend du lever au coucher du soleil, les usagers doivent essayer de faire trois repas au cours de la journée : le premier avant le lever du jour, le second à la rupture du jeûne et le troisième quelques heures (compter 2 ou 3 heures) après.

Si cela est possible, une sieste peut s'imposer en début d'après-midi. La période estivale invite même davantage

les usagers à s'initier à cette pratique afin de leur permettre de reprendre des forces pour le reste de la journée.

Se prémunir du soleil :
Il est conseillé d'éviter le soleil et la chaleur durant le mois du Ramadhan. Il faut privilégier les pièces fraîches à l'intérieur et l'ombre à l'extérieur pour ne pas s'affaiblir trop rapidement.

Les personnes à risque :
Les patients atteints de diabète sont invités à contrôler régulièrement leur taux de glycémie, à s'hydrater en abondance et à fuir les sucreries pour réduire les risques sanitaires liés à cette période de jeûne. Les personnes fragiles souhaitant faire le

Ramadhan, à savoir les femmes enceintes, les personnes âgées ou encore les patients atteints d'hypertension ou d'asthme, sont appelés à consulter leurs médecins traitants dès le moindre signe anormal.

Pour une plus grande sécurité, il est recommandé de se rendre chez son médecin avant et après le Ramadhan.

Peu ou pas de sport
Même si la période du Ramadhan n'a aucune conséquence majeure sur la santé des usagers, il est important de réduire au maximum les efforts physiques. Les sportifs doivent notamment faire très attention à ne pas se surpasser durant le mois du Ramadhan.

Jeûner, bon pour la santé

De périodes de jeûne pourraient avoir un effet bénéfique sur le traitement de certains cancers, selon une étude américaine parue dans la revue *Science Translational Medicine*. Une découverte qui devrait relancer le débat : quels sont les effets du jeûne sur la santé ? Notre organisme peut-il en tirer parti ? On fait le point.

Jeûner : des risques de carence

Très populaire outre-Rhin depuis les années 60, la pratique du jeûne est encore discrète en France. Ceux qui ont sauté le pas se félicitent des changements constatés habituellement après deux ou trois jours : sensation de bien-être, amélioration de l'humeur, regain de vitalité, meilleur sommeil...

Mais les opposants ne manquent pas d'arguments. "En France, on ne dispose d'aucune étude scientifique prouvant les bénéfices du jeûne" soutient le Dr Bertrand Guérineau, nutritionniste. "Si vous en faites un après des excès, il est évident que vous allez vous sentir mieux. Mais si vous avez une alimentation nor-



male, ça ne sert pas à grand chose. Vous risquez surtout une carence en vitamines et en minéraux". Une objection à laquelle répond le Dr Toledo, nutritionniste en Allemagne : "lors d'un jeûne strict, c'est-à-dire à l'eau, c'est possible. C'est pourquoi il convient d'ajouter des bouillons de légumes, des tisanes, des jus de fruits et des eaux minérales, pourvoyeurs de vitamines et de minéraux."

Jeûner : nullement une façon de maigrir

Privé de repas, l'organisme fabrique des corps cétoniques à

partir des graisses de réserve. Encore plus dopants que le glucose utilisé en temps normal par le cerveau, ils effacent la sensation de faim et entraînent une impression de bien-être. Il ne faut donc pas se laisser griser ni lui attribuer des propriétés qu'il n'a pas. Le Dr Apfeldorfer insiste : "Il n'y a pas de problème s'il est observé quelques jours dans une optique de recentrage sur soi. Mais il faut s'inquiéter si le jeûneur en attend une purification ou se l'infirmité en punition. A éviter aussi si l'on a des difficultés affectives car la privation de nourriture exacerbe les émotions et pourrait

aggraver d'éventuels troubles du comportement alimentaire". Pour en profiter, ne commencez jamais sur un coup de tête, ni seule. Le jeûne doit durer une semaine au moins, au calme, en compagnie d'autres personnes et avec des activités physiques adaptées pour stimuler le processus d'élimination. Autant dire qu'il est incompatible avec une vie professionnelle ou familiale ! Et il ne doit en aucun cas servir de régime express. Certes, la perte de poids rapide peut tenter celles qui ont du mal à s'astreindre à un régime de longue haleine. Mais tous les spécialistes s'accordent : les

kilos perdus seront repris à coup sûr, à moins de modifier ensuite son alimentation et ses habitudes de façon drastique. C'est d'ailleurs pour cela que l'on doit respecter une phase de réadaptation à la fin du jeûne, pour revenir à une alimentation et un rythme de vie normaux. Tentée malgré tout ? Parlez-en d'abord à votre médecin.

Jeûner : un moyen de se recentrer sur soi

Plus qu'un simple désir d'éliminer les toxines, le jeûne correspond à une démarche spirituelle. "En rompant avec les habitudes alimentaires et sociales, il crée un état propice à la réflexion, au recentrage sur soi. Sous l'effet de la privation de nourriture, le fonctionnement cérébral est modifié et l'esprit est davantage orienté vers le moi, d'où parfois un sentiment de toute-puissance et l'impression d'être au-dessus des contraintes du corps" analyse le Dr Gérard Apfeldorfer, psychiatre. Un processus utilisé depuis la nuit des temps par les ascètes, qui associent jeûne et méditation.

CARNET DE RECETTES



Viande hachée farcie d'œufs durs

Ingrédients :
500 g de viande hachée
8 œufs
Un petit bouquet de persil haché
Sel, poivre

Préparation :

Remplir à moitié une casserole d'eau. Ajouter les œufs et le sel. Porter à ébullition. Laisser cuire pendant 10 minutes. Egoutter. Retirer la coquille des œufs durs. Mélanger bien la viande hachée, le persil haché, sel et poivre.
Diviser la viande hachée en 8 boulettes. Sur le plan de travail, aplatir la boule de viande hachée avec la paume de la main sur 3 mm d'épaisseur afin d'obtenir un disque de 6 cm de diamètre environ. Couvrir complètement l'œuf avec ce disque de viande hachée. Répéter cette opération pour les autres œufs durs. Faire blanchir à l'eau bouillante ces boules pendant 1 minute. Faire dorer ces boules à la grille au four. Servir chaud.



Salade frisée aux radis et maïs



Ingrédients :

2 concombres
1 laitue frisée
1/2 poivron rouge
1/2 poivron jaune
1 boîte de maïs
Des olives vertes coupées en rondelles
1/2 botte de radis roses
70g de tomates cerise
7 cuillerées à soupe de vinaigre de cidre
4 cuillerées à soupe d'huile d'olive
Sel, poivre

Préparation :

Laver les poivrons avant de les couper en lanières. Éplucher les concombres et couper en tranches. Séparer les feuilles de salade les unes des autres, bien rincer, sécher avec un linge propre. Laver les radis et coupez-les en morceaux. Laver les tomates cerises, coupez-les en deux. Préparer une sauce vinaigrette en mélangeant le vinaigre de cidre, l'huile d'olive, sel et poivre. Dans un plat de service disposer un lit de feuilles de laitue, répartir au dessus les tranches de concombre, les morceaux de radis, le maïs égoutté, les olives vertes, les lanières de poivrons, arroser le tout avec la sauce vinaigrette, servir immédiatement.

Filets de poulet à la chapelure



Ingrédients :

4 filets de poulet
1 cuillerée à soupe de moutarde
2 cuillerées à soupe d'huile
1/2 verre d'eau
2 cuillerées à soupe de vinaigre
4 cuillerées à soupe de crème fraîche
2 œufs
Chapelure
Sel, poivre

Préparation :

Dans un bol, mélanger la moutarde, l'huile, le vinaigre, la crème fraîche, sel et poivre, remuer jusqu'à l'obtention d'une sauce. Enduire les filets de poulet avec la sauce et laisser macérer une nuit. Mettre la chapelure dans une assiette et la farine dans une autre assiette. Battre les œufs dans un bol, assaisonner de poivre et de sel, tremper dans l'œuf, fariner puis passer dans la chapelure. Faire frire les filets de poulets dans l'huile chaude, les dorer de deux côtés.

Jus de citron au yaourt

Ingrédients :
2 citrons jaunes
1 yaourt vanille
Le sucre selon goût

Préparation

Laver bien les citrons. Les mettre au congélateur jusqu'à ce qu'ils soient congelés. Couper les citrons en morceaux et retirer les pépins. Mettre les morceaux de citron dans un mixeur, ajouter 1 verre d'eau et mixer l'ensemble, filtrer la préparation au chinois. Remettre le jus de citron dans le



mixeur, ajouter le yaourt, le sucre et l'eau selon le mélange et mixer le tout. Mettre le jus dans un grand verre et réserver au frais jusqu'au moment de servir.

Gâteau glacé aux fraises et kiwis



Ingrédients :

Pâte génoise
8 œufs
250 g de farine
250 g de sucre en poudre
Le zeste d'1 citron
1 sachet de vanille
Crème glacée
1/2 litre de lait
250 g de sucre en poudre
100 g de crème fraîche
1/2 litre de crème fleurette
300 g de fraises
80 g de sucre glace
3 cl de sirop à 16°B
200 g de pulpe de kiwi

Préparation :

Faire chauffer un bain-marie, mettre les œufs, le sucre, le sucre vanillé et le zeste de citron dans un saladier et placer au bain-marie, battre le mélange avec un fouet électrique jusqu'à ce que la crème double de volume, retirer du feu et continuer à travailler jusqu'à refroidissement, incorporer la farine tamisée délicatement à l'aide d'une cuillère en bois jusqu'à obtenir une pâte parfaitement homogène. Verser la pâte sur une plaque à pâtisserie chemisée de papier sulfurisé. Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C pendant 15 minutes, vérifier la cuisson avec la pointe d'un couteau, sortir du four et démouler la génoise sur un torchon humide et laisser refroidir.

La crème glacée :

Faire cuire le lait, le sucre en poudre et la crème fraîche sur feu doux en remuant constamment à la spatule jusqu'à ce que le mélange commence à épaissir. Laver les fraises et couper en morceaux, mixer avec le sucre glacé et détendre avec le sirop à 16°B. Verser progressivement la crème épaisse sur la pulpe de fraises, bien remuer. Verser la crème fleurette froide dans un cul de poule et placer dans la glace, fouetter avec un batteur électrique en changeant de vitesse du plus lent au plus rapide progressivement jusqu'à ce que la crème se transforme en crème chantilly et incorporer délicatement la crème de fraises.

Montage :

Couper la pâte génoise en deux disques. Poser le premier disque et imbiber avec le coulis de fraise et verser la crème de fraises, disposer le deuxième disque de votre génoise avant d'imbiber à nouveau, étaler encore de la crème sur le dessus, le recouvrir d'une couche de coulis de kiwi et tracer des lignes avec le coulis de fraises, décorer le gâteau avec les rondelles de kiwi, filmer le gâteau et mettre au congélateur jusqu'au moment de servir.

Endurer avec patience la maladie

Avant de parler de la manière dont doit se comporter le croyant lorsqu'il est malade ou blessé, il est important de comprendre, tout d'abord, ce que nous enseigne l'Islam sur la vie d'ici-bas.

Notre existence, sur terre, n'est que passagère ; nous sommes, ici-bas, en attente de notre véritable vie, dans l'Au-delà. Ce monde-ci est un monde d'épreuves et de tests. Dieu a créé ce monde pour nous, mais c'est bien plus qu'un endroit de plaisirs divers. Car c'est ici que nous devons remplir le véritable objectif de notre existence, l'adoration de Dieu. Nous rions, nous jouons, nous pleurons, nous avons de la peine et des regrets et toutes ces émotions viennent de Dieu. Le croyant s'efforce de réagir aux diverses situations avec patience et reconnaissance, dans l'espoir de la récompense éternelle. Et nous craignons le châtement éternel et savons, avec certitude, que Dieu est la source de la miséricorde et du pardon. *"Cette vie d'ici-bas n'est que distraction et jeu futile. Quant à la demeure de l'au-delà, voilà assurément la vraie vie; si seulement ils savaient!"* (Coran 29:64). Dieu ne nous a pas créés pour ensuite nous abandonner aux plaisirs et aux épreuves de la vie. Il nous a envoyé des messagers et des prophètes pour nous enseigner la religion et des livres pour nous guider. Il nous a également apporté de nombreuses bénédictions et chacune d'elles nous facilite la vie. Si nous nous arrêtons, un moment, à réfléchir sur notre vie, les bénédictions de Dieu nous apparaissent tout à coup très évidentes. Observez la pluie qui tombe, à l'extérieur, le soleil qui illumine tout autour de vous, touchez votre poitrine pour y sentir battre votre cœur... Toutes ces choses sont des bénédictions de Dieu et nous devons nous en montrer reconnaissants, comme pour nos maisons, nos enfants et notre santé. Dieu nous dit, cependant, que nous serons inévitablement testés, en ce monde : *"Et Nous vous éprouverons certainement par un peu de peur, de faim, de pertes de biens, de gens et de récoltes. Mais annonce la bonne nouvelle à ceux qui sont patients..."* (Coran 2:155) Dieu nous invite à endurer avec patience les épreuves et tribula-



tions de la vie. Cela peut toutefois être difficile si l'on ne comprend pas que tout ce qui arrive, en ce monde, n'arrive que par la permission de Dieu. Nulle feuille ne tombe d'un arbre sans Sa permission. Nulle entreprise ne fait faillite, nulle voiture ne fait d'accident et nul mariage ne prend fin sans la permission de Dieu. De même, nulle maladie ou blessure ne touchent un être humain sans la permission de Dieu, car c'est Lui qui détient le pouvoir sur toute chose. Dieu fait ce qu'Il fait pour des raisons qui parfois se situent au-delà de notre compréhension et pour des raisons qui peuvent, ou non, paraître évidentes. Mais Dieu, dans Sa sagesse infinie et dans Sa miséricorde, ne veut que ce qu'il y a de mieux pour nous. Et ultimement, ce qu'il y a de mieux, pour nous, c'est la vie et le bonheur éternels. *"Leur Seigneur leur annonce la bonne nouvelle d'une miséricorde de Sa part, ainsi que des jardins où il y aura pour eux une félicité permanente et dans lesquels ils demeureront éternellement."* (Coran 9:21) Quelle que soit l'épreuve à laquelle il doit faire face, le croyant doit demeurer convaincu que Dieu ne décrète que du bien, pour lui. Ce bien peut faire partie des plaisirs de ce monde ou des plaisirs de l'Au-delà. Le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit : *"Comme est bonne l'affaire du croyant. Si un bien le touche et*

qu'il s'en montre reconnaissant, cela est bon pour lui. Et si un mal le touche et qu'il l'endure avec patience, cela est aussi bon pour lui." (Sahih Mouslim). Dieu nous teste, ici-bas, par toutes sortes d'épreuves et de tribulations et si nous endurons avec patience, nous en tirerons une belle rétribution. La vie d'ici-bas n'est qu'illusion. Et ce qui nous est le plus avantageux, dans cette vie, ce sont les bonnes actions que nous accomplissons. La famille est une grande épreuve, car Dieu dit qu'elle peut facilement nous égarer. Mais elle peut, également, nous mener tout droit au Paradis. La richesse est un test; la convoiter peut nous rendre cupides et avarés, mais en distribuer une partie aux plus pauvres peut nous rapprocher de Dieu. La santé est aussi une épreuve. La bonne santé peut nous faire sentir invincibles et nous faire croire que nous n'avons pas besoin de Dieu; tandis que la mauvaise santé peut rabattre notre orgueil et nous obliger à dépendre de Dieu. La façon dont un croyant réagit aux circonstances de la vie est une chose très importante. Qu'arrive-t-il si les plaisirs de la vie deviennent soudainement de véritables tourments? Comment un croyant doit-il réagir lorsqu'il est affecté d'une maladie ou atteint d'une blessure? Bien sûr, il accepte son destin et s'efforce d'endurer avec patience, car il sait avec certitude que Dieu fera sortir beaucoup de bien de cette épreuve. Le prophète

Mohammed a dit : *"Aucun malheur n'atteint un musulman, aucun souci, chagrin, mal ou détresse, pas même la piqûre d'une épine (ne l'atteignent) sans que Dieu n'efface, pour cela, une partie de ses péchés."* (Sahih alBoukhari, Sahih Mouslim). Nous demeurons, toutefois, des êtres humains imparfaits. Nous lisons ces mots, nous en comprenons l'essence, mais accepter certains malheurs est parfois très difficile. Il est bien plus facile de pleurer sur notre sort, mais Le Miséricordieux nous a guidés en cela et nous a promis deux choses : que si nous L'adorons et suivons la voie qu'Il nous a tracée, nous serons admis au Paradis et qu'après toute épreuve vient une période de tranquillité. *"Après toute difficulté survient certes un soulagement."* (Coran 94:5) Le croyant doit prendre soin de son corps et de son esprit ; se maintenir en bonne santé est donc essentiel. Mais s'il est atteint d'une maladie ou d'une blessure, il se doit de suivre les recommandations de Dieu. Il doit chercher de l'assistance médicale et faire tout ce qu'il peut pour parvenir à un rétablissement complet, tout en cherchant de l'aide auprès de Dieu par la prière et divers actes d'adoration. Il doit donc utiliser des moyens autant physiques que spirituels. Dans la deuxième partie, nous examinerons plus en détail les actions à entreprendre lorsque la maladie frappe.

MILA, CAFÉ D'EL-DJEZOUA À CHELGHOUH-LAÏD

Une saveur particulière pour les jeûneurs

Pour de nombreux jeûneurs, natifs de Chelghoum-Laïd, le mois de Ramadhan se conjugue quotidiennement avec la saveur particulière du café d'el-djezoua, compagnon traditionnel et attiré de l'iftar durant ce mois sacré.

Situé en plein centre-ville de Chelghoum-Laïd, le café de Tayeb Benmansour, spécialisé dans la préparation du café d'el-djezoua ne désemplit jamais, les clients y affluent dès la rupture du jeûne pour savourer cette boisson dont le secret réside dans la manière traditionnelle avec laquelle il est préparé par le maître des lieux.

Pour ce sexagénaire qui affirme avoir passé plusieurs décennies aux côtés de son père à préparer le café d'El-Djezoua, considère que son goût particulier, très apprécié par les clients, est lié exclusivement à la méthode toute simple de le concocter.

"Contrairement aux cafés modernes, la préparation du café d'El-Djezoua commence avant tout par le choix des grains de café qui ne sont pas totalement moulus mais seulement concassés", explique ce cafetier, précisant que "l'eau est mise à bouillir sur de la braise pour être ensuite versée sur le café et le sucre dans un récipient spécial fabriqué en cuivre appelé el-djezoua, avant de mettre le tout à bouillir puis le servir aux clients".

Et de poursuivre : "Le goût du café d'el-djezoua diffère de celui de la machine à café et c'est justement cela



qu'apprécie les adeptes de ce café authentique qui viennent même en dehors de la ville de Chelghoum-Laïd pour en consommer ou encore boire des infusions à base de zaatar et khoulendjène, localement appelé aussi meskendjibir (gingembre)".

Malgré "l'existence d'une multitude de cafés somptueusement décorés, proposant du café et diverses boissons, le café d'el-djezoua conserve sa place auprès d'une clientèle fidèle", souligne M. Benmansour, qui exploite ce café ouvert par son père en 1945, pérennisant ainsi une tradition léguée par son père.

Selon Djalal, fils de Tayeb Benmansour, ce "métier est un héritage familial qu'il entend, à son tour, préserver, puis léguer à sa progéni-

ture de sorte à assurer la continuité de sa préparation de manière traditionnelle".

Ce café tient, en outre, à conserver l'image d'un endroit populaire au décor sobre et simple, où se rencontre des citoyens de toutes les catégories sociales autour d'un café délicat à la saveur particulière.

Ce café est une marque caractéristique de la ville de Chelghoum-Laïd et un pan de son patrimoine.

Les commerçants et les clients du marché hebdomadaire de Chelghoum-Laïd, tenu tous les jeudis, fréquentent ce café chargé d'histoire et font connaissance avec les autres clients au point de tisser de profondes amitiés, en plus de multiples opportunités d'affaires.

CONSTANTINE Inauguration d'une tour de contrôle à l'aéroport Mohamed-Boudiaf

Une nouvelle tour de contrôle a été inaugurée à l'aéroport international Mohamed-Boudiaf de Constantine.

Dotée d'équipements technologiques de dernière génération, cette structure édiflée aux normes universelles, en béton armé et charpente métallique sur une superficie de 350 m², est composée d'une tour qui s'élève à une hauteur de 45 mètres et d'un bloc technique qui renferme les salles techniques et les bureaux de l'administration.

Située en haut de la tour et appuyée sur un noyau structural circulaire diaphane en verre afin de garantir un angle de vision optimale, la salle de vigie où s'exerce le contrôle des activités d'aérodrome, s'étend sur une surface de 75 m² et permet d'assurer une meilleure sécurité du trafic aérien et des aéronefs.

L'État accorde une attention particulière au renforcement de sa renommée mondiale dans ce domaine en œuvrant à la réalisation d'infrastructures aéroportuaires conformes aux normes internationales dans le but de fournir une meilleure qualité de service du trafic passager qui repose sur les plans de formation continue des personnels gestionnaires de l'espace aérien national.

M'SILA 28 périmètres agricoles projetés de 2020 à 2024

Au total, 28 périmètres agricoles seront concrétisés durant la période 2020-2024 à travers plusieurs communes de la wilaya de M'sila.

La concrétisation de ces périmètres permettra l'extension des superficies cultivables de plus de 20.000 hectares. 11 périmètres ont été déjà attribués, alors que 18 autres sont en phase d'étude et d'acceptabilité sociale, une procédure précédant l'attribution.

Les semences et les céréales, l'aliment de bétail et les légumes constituent des filières agricoles prioritaires à engager dans ces périmètres. La concrétisation de ces périmètres contribuera à augmenter la production agricole, les légumes, l'aliment de bétail et les céréales notamment, et à offrir des opportunités d'emploi au profit des agriculteurs de la wilaya.

APS

APS

GHARDAÏA, ÉRADICATION DES HÔPITAUX EN PRÉFABRIQUÉ

Dotation d'un nouvel hôpital d'une capacité de 240 lits

Le ministre de la Santé, le professeur Abderrahmane Benbouzid a annoncé, jeudi à Alger, qu'il sera procédé à la substitution des hôpitaux en préfabriqué fonctionnels restaurés dans la wilaya de Ghardaïa par un nouvel hôpital d'une capacité de 240 lits, dont le taux d'avancement des travaux est de 54 %.

Répondant aux questions d'un sénateur sur le secteur sanitaire dans la wilaya de Ghardaïa lors d'une séance plénière du Conseil de la Nation, consacrée aux questions orales, présidée par Salah Goudjil, président du Conseil, Benbouzid a souligné que cette "wilaya dispose de 5 établissements hospitaliers publics au chef-lieu de la wilaya, à Metlili, Guerrara et Ménea et un autre spécialisé dans la santé de la mère et de l'enfant".

Il a ajouté, dans ce sens, que la "capacité d'accueil de ces établisse-

ments préfabriqués est de 120 lits chacun, toujours fonctionnels après leur restauration, notant que la wilaya bénéficiera bientôt d'un nouvel hôpital d'une capacité de 240 lits dont le taux d'avancement des travaux est de 54 %".

Au sujet du projet de réalisation d'un hôpital pour les brûlés à Ghardaïa après la finalisation de l'étude y afférente et le choix du site, le ministre a indiqué que le délai pour sa réalisation a été reporté à une date ultérieure.

Concernant le nombre d'ambulances, Benbouzid a souligné que "le parc automobile relevant du secteur de la Santé de la wilaya comprend 58 ambulances en service, dont 7 acquises entre 2020 et 2021 réparties à travers les différentes structures".

La wilaya bénéficiera dans le cadre du Fonds spécial du développement des Sud de 4 nouvelles ambulances qui

seront distribuées aux établissements hospitaliers publics en sus de l'affectation de fonds financiers de l'excédent des opérations d'investissement réalisées dans la wilaya pour l'acquisition de nouvelles ambulances. Après avoir valorisé la qualité des questions posées par les sénateurs et adressé ses remerciements au personnel de la Santé pour les services prodigués et les sacrifices consentis depuis la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus, le président du Conseil de la Nation a fait des remarques sur les modalités de poser les questions orales aux membres du Gouvernement pour donner un véritable sens au contrôle parlementaire. Il a insisté, dans ce contexte, sur la nécessité de "concrétiser les réponses données par les membres du gouvernement sur le terrain".

APS

ÉCONOMIE DE MARCHÉ PERFORMANTE

Nécessité d'une catégorie d'entrepreneurs professionnels

La progression vers une véritable économie de marché fondée sur la diversification des activités économiques et les exportateurs hors hydrocarbures suppose une nouvelle catégorie d'entrepreneurs et d'opérateurs économiques.

PAR RIAD EL HADI

Cela doit tendre à améliorer les conditions de productivité et de rentabilité des entreprises appelées à devenir plus compétitives et concurrentielles sur le plan international tout en aspirant conquérir d'autres marchés extérieurs.

Le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Économie de la connaissance et des startups, Yacine El-Mahdi Oualid, a affirmé que "l'Algérie a besoin d'une nouvelle catégorie d'entrepreneurs d'élite pour bâtir une économie nationale forte, à travers des projets de qualité, alternatifs à l'économie de rente". Il a souligné, à ce titre, "l'impératif de s'orienter vers l'économie numérique, devenue la locomotive qui dirige les économies, à travers le monde, faisant part de la volonté politique pour soutenir cette orientation, dont la concrétisation a été entamée à travers la création d'un fonds national de financement des projets des start-up, entré effectivement en exploitation en décembre dernier".

Depuis décembre dernier, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Économie de la connaissance et des star-



tups a réceptionné plus d'un millier de dossiers, au moment où il a été procédé au financement de 150 startups, 100 projets innovants et 30 incubateurs.

Le ministre délégué a rappelé que "le Fonds national de financement des startups est une caisse d'investissement soumise à la règle du capital-risque", soulignant les efforts considérables consentis, par son département, pour "encourager les particuliers à créer des caisses d'investissement". Dans ses réponses aux interrogations des porteurs de projets, le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Économie de la connaissance et des startups a soutenu que la "création d'un ministère en charge de l'Économie de la connaissance et des startups, traduit la détermination de l'Etat et sa forte volonté d'instaurer le changement, notamment avec change-

ment du modèle économique". Cette "orientation représente un défi majeur, mais elle est inévitable vu que le savoir est le moteur principal de la croissance et qu'il n'existe pas d'économie du savoir sans l'économie numérique, devenue la locomotive des économies, à travers le monde", a observé le ministre.

Il a été, par ailleurs, procédé à la signature de deux conventions entre le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de l'Économie de la connaissance et des startups avec respectivement l'université de Tipasa et le pôle universitaire de Koléa, dans l'objectif de l'accompagnement des jeunes porteurs de projets, l'instauration de l'esprit entrepreneurial, et l'encouragement de l'innovation et de la création.

R. E.

PAIEMENT VIA INTERNET

Progression de 247 % au 1^{er} trimestre 2021

Le montant global des paiements via Internet en Algérie a enregistré une évolution considérable au terme du premier trimestre 2021 de l'ordre de 247,8 % sur un an, boosté notamment par l'engouement vers ce type de transaction idéal dans le contexte de la pandémie.

Ce montant s'est établi à plus de 2,2 milliards DA durant la période janvier-mars, contre 634 millions de dinars à la même période de l'année précédente, selon le Groupe d'intérêt économique (GIE) monétique.

Cette augmentation résulte d'une hausse du nombre total des transactions effectuées par des porteurs de cartes interbancaires et celles d'Algérie Poste (Edahabia), qui a atteint 1.782.213 transactions durant le premier trimestre de l'année en cours, alors qu'il s'établissait à 404.449 opérations sur la même période de 2020, soit une évolution de plus de 340,65 %.

Le secteur des télécoms a généré le plus de transactions avec un total de 1.619.622 opérations pendant les mois de janvier, février et mars 2021, suivi par celui des prestataires de services (réservations d'hôtel, formations, etc.), qui a enregistré 97.677 transactions, toujours d'après le GIE monétique.

Les activités liées aux services administratifs viennent en 3^e position du classement

des secteurs qui ont engendré des paiements électroniques, avec pas moins de 28.921 transactions, alors que le règlement des factures d'électricité et d'eau figure à la 4^e position, ayant généré 25.570 paiements en ligne.

Le bilan du GIE monétique relève, en outre, la progression du paiement électronique pour l'achat de biens en ligne avec un cumul de 573 transactions au cours du premier trimestre 2021, dont 465 pour le seul mois de mars. Un chiffre nettement supérieur à la somme des transactions recensées dans ce domaine durant la même période de l'année 2020 (9 transactions), rapporte le GIE monétique.

Le secteur des assurances est le seul à avoir connu un recul du nombre de paiements par Internet au cours de cette période avec un total de 971 transactions contre 3.229 transactions durant le premier trimestre 2020.

D'après les chiffres du GIE monétique, les transactions par Internet ont quintuplé en 2020 pour atteindre 4.593.960 de transactions avec un montant global de 5,423 milliards de dinars contre 873.679 transactions et 1,576 milliards de dinars en 2019. Un total de 83 web-marchands actives en Algérie au terme du 1^{er} trimestre 2021, soit 38 de plus qu'à la même période de l'année passée où leur nombre était de 45,

d'après le même bilan. Ce nombre comprend 4 opérateurs dans le secteur des télécoms, autant dans celui des transports, 13 acteurs dans le domaine des assurances, 8 web-marchands activant dans la distribution d'électricité et d'eau et 2 prestataires de services administratifs.

Le fait marquant dans les chiffres est le nombre de web-marchands dans le segment des prestataires de services qui s'élève à 23, derrière celui des vendeurs de bien qui a atteint les 29 à la fin du 1^{er} trimestre de l'année en cours.

L'augmentation du nombre des web-marchands est justifiée par le GIE Monétique par un travail de collaboration qu'il a effectué avec ses membres adhérents et la Société d'automatisation des transactions interbancaires et de monétique (Satim) caractérisé par une campagne pour l'intégration de nouveaux marchands à la plateforme de paiement sur Internet.

Le GIE monétique aspire à voir ce nombre accroître suite au lancement, le 4 avril dernier, du portail d'intégration à distance des web-marchands à la plateforme de paiement électronique nommé "CIB Web".

22 web-marchands ont demandé l'intégration de l'e-paiement à leurs sites, à travers ce nouveau portail, durant les dix premiers jours depuis son lancement.

R. E.

BOOSTER L'INVESTISSEMENT La réforme du Service public augmentera l'attractivité de l'Algérie

Le président du Conseil national économique, social et environnemental (Cnese), Rékha Tir, a affirmé que "la réforme de la gestion du Service public, notamment au niveau des services de l'État, permettra de donner une meilleure image du pays et augmenter son attractivité en termes d'investissement".

Cette réforme est à même, également, de "donner une meilleure image du pays et augmenter son attractivité en termes d'investissement pour les partenaires et les opérateurs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays", a-t-il ajouté.

Evoquant le thème retenu pour cette rencontre organisée par le Cnese et l'École nationale d'administration (Ena), M. Tir a relevé "son importance cruciale" au regard de son lien fort et son impact sur la vie économique et sociale dans notre pays.

Le thème de l'éthique dans le Service public "s'impose par l'intérêt national afin de corriger ce qui a été sabordé par les pratiques du passé", a expliqué M. Tir, ajoutant qu'il "s'agit de l'une des accumulations résultant des précédentes périodes de gouvernance qui ont tant nui à la réputation de l'État avec pour conséquence l'étiollement du lien de confiance entre le citoyen et l'administration".

A ce propos, M. Tir a plaidé pour la "mobilisation de toutes les composantes de l'État pour pallier ce dysfonctionnement, rationaliser la gestion du Service public et promouvoir la qualité du Service public, notamment dans les services et entreprises publiques et dans les secteurs en lien direct avec le quotidien du citoyen".

Le président du Cnese a valorisé, à cette occasion, "l'intérêt majeur" qu'accorde le gouvernement à la modernisation du mode de gestion du Service public.

Des conférences-débat sur nombre d'axes relatifs au thème de "L'éthique dans l'Administration et l'entreprise publiques", "L'éthique dans les systèmes de formation et d'enseignement", "La moralisation de la vie publique et le conflit d'intérêt", "L'éthique et la relance économique", sont également au menu de ces rencontres.

R. E.

TCHAD

Fin de l'opération contre les rebelles

L'armée tchadienne a affirmé dimanche 9 mai que l'opération contre les rebelles qui mènent depuis un mois une offensive était "finie".

Les combats ont débuté le 11 avril, jour de l'élection présidentielle au cours de laquelle Idriss Déby Itno avait été réélu pour la sixième fois consécutive. C'est lors de combats entre l'armée et le Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT) que le maréchal Déby, monté au front, a été tué.

"La guerre est arrivée et nous avons pu maîtriser la situation (...). Nous avons nettoyé les lieux et il n'y a plus rien maintenant. La situation est revenue à la normale, a déclaré le chef d'état-major des armées, Abakar Abdelkrim Daoud. Tout est fini, le territoire national est sécurisé." Plusieurs centaines de véhicules et blindés de l'armée tchadienne ont regagné dimanche la capitale tchadienne N'Djamena pour célébrer la fin des opérations dans l'ouest du pays, a constaté un journaliste de l'AFP. L'armée tchadienne a présenté à la presse 156 prisonniers du FACT, ainsi que de nombreux véhicules saisis.



Création en 2016 dans le sud de la Libye "Je demande aux autorités de respecter leurs droits de prisonniers de guerre [et à] ceux qui sont encore en rébellion en dehors du pays de rejoindre la légalité pour que, ensemble, ils contribuent à bâtir un pays de droit et démocratique", a déclaré Béchir Mahadi, chef des opérations militaires du FACT, les cheveux longs et hirsutes. Depuis le début de l'offensive, l'armée a

assuré avoir tué "plusieurs centaines" de rebelles du FACT. Jeudi, le nouveau ministre de la défense a affirmé que la rébellion était en "débandade". Basés depuis sa création en 2016 dans le sud de la Libye, le FACT et ses colonnes de pick-up sont d'abord descendus à partir du 11 avril vers le sud en franchissant la frontière Libye-Tchad, puis sont passés par le Niger, avant de revenir au Tchad dans le

Kanem. Après l'annonce de la mort du président Déby, son fils Mahamat a pris les rênes du pays à la tête d'un Conseil militaire de transition (CMT). Entouré de quatorze généraux, tous fidèles à son père, il concentre presque tous les pouvoirs. Le nouvel homme fort du pays a promis des élections "libres et démocratiques" d'ici à dix-huit mois, période qu'il peut proroger une fois.

ÉCOSSE

Les indépendantistes mettent le Royaume-Uni au défi

Le Parti national écossais (SNP) échoue à obtenir la majorité absolue d'un siège, mais il peut compter sur l'appui des Verts. Il promet déjà la tenue d'un référendum d'autodétermination. Pas si simple... Ça sent le roussi pour Boris Johnson. Samedi, alors que montait une joyeuse cacophonie de comemes en Écosse, le Premier ministre britannique a joué les trouble-fêtes : il refuse un irresponsable second référendum d'autodétermination. Sans l'aval de Westminster, aucun vote ne peut, en théorie, se tenir dans la province écossaise.

Londres peut bien causer. À Edimbourg, la Première ministre indépendantiste Nicola Sturgeon exulte. Certes, son Parti national écossais (SNP) échoue d'un cheveu à

décrocher une majorité absolue au Parlement, avec 64 sièges, quand il en fallait 65. Mais il peut compter sur l'appui des Verts, partisans de l'autodétermination. Jamais le "vote indépendantiste n'a été si fort", jubile Lorna Slater, co-dirigeante des Scottish Greens. Le mode de scrutin à la proportionnelle mixte est trompeur, tempère le politologue John Curtice : 51 % des électeurs ont bien soutenu les listes régionales des partis pro-indépendance. Mais ils sont aussi 51 % à avoir voté pour des candidats "anti" à la tête des circonscriptions... Un sac de nœuds. Pour Sturgeon, aucun doute : "Johnson n'a aucune justification démocratique de bloquer notre droit de choisir notre avenir". Elle promet un vote rapide sur la tenue

du référendum. Si Londres fait barrage, elle saisira la Cour suprême. Le bras de fer s'annonce long. En 2014, c'est la majorité absolue obtenue par le SNP qui avait contraint le Premier ministre conservateur, David Cameron, à autoriser un référendum. Et le "no" l'avait emporté à 55 %. L'Union européenne est-elle l'échelon le plus efficace pour répondre à la crise économique ? Johnson sera plus dur à convaincre. Le risque est trop grand de voir le Royaume-Uni voler en éclats. "Son" Brexit hérise le poil des Écossais (contre à 62 %) et beaucoup rêvent de revenir dans l'Union européenne. Mais là encore, rien de gagné. Craignant que cela titille d'autres indépen-

dantistes, Catalans en tête, Bruxelles a prudemment évité de promettre quoi que ce soit à Edimbourg.

IRAK Tentative d'assassinat contre un journaliste

Les attaques contre des personnalités font resurgir le spectre des éliminations politiques en Irak. Un journaliste irakien était tôt, lundi 10 mai, en soins intensifs après une tentative d'assassinat dans le sud du pays, vingt-quatre heures après qu'Ehab Al-Ouazni, l'une des voix de la contestation, a été abattu.

Tôt dimanche, pendant l'une des "Nuits du destin" du Ramadhan – sacrées dans l'islam –, alors qu'Ehab Al-Ouazni rentrait chez lui dans les ruelles de Kerbala, où les factions armées pro-Iran sont légion, des tireurs à moto ont surgi, pour l'abattre. Ce coordinateur des manifestations à Kerbala, qui avait été de toutes les luttes sociales depuis des années dans cette ville, avait réchappé de justesse au même scénario en décembre 2019. Des tireurs à moto, pistolets équipés de silencieux en main avaient tué sous ses yeux un camarade de lutte, Fahem Al-Taï. Depuis l'assassinat d'Ehab Al-Ouazni, la situation n'a cessé de dégénérer. Des manifestations ont éclaté à Kerbala, mais aussi à Diwaniya et Nassiriya, deux autres villes du Sud. Alors que dans la soirée, des manifestants ont brûlé des pneus et des préfabriqués devant le consulat d'Iran à Kerbala.

Agences

AFGHANISTAN

La communauté internationale redoute une offensive des talibans

Sous un soleil de plomb qui tranchait avec la nuit tombée sur la vie des nombreuses lycéennes tuées, la veille, dans un attentat, à Kaboul, les mises en terre de dizaines de cercueils en bois se sont succédé, dimanche 9 mai, sur l'une des collines de la capitale afghane. Les visages de type mongol des proches assistant aux funérailles rappelaient que c'est bien la communauté chiite hazara qui a été attaquée. Ce n'est pas la première fois que l'Afghanistan connaît de telles violences sectaires, mais celles-ci s'inscrivent dans un contexte de retrait des États-Unis du pays et de crainte d'une prise du pouvoir rapide par un mouvement taliban plus fort que jamais.

Selon le ministère de l'intérieur, les trois explosions successives qui ont retenti devant l'établissement scolaire situé dans un quartier hazara de l'ouest de la ville n'ont laissé aucune chance aux jeunes

filles âgées de 13 à 18 ans qui tentaient de fuir après la première détonation d'une voiture piégée. Elles ont été fauchées par deux autres bombes. Des passants ont aussi été touchés, alors que les Kaboulis étaient de sortie, samedi, pour préparer la fin, proche, du ramadan. Lundi, les autorités indiquaient "plus de 50 morts et une centaine de blessés". Le 11 mai a été décrété jour de deuil national par le chef de l'État, Ashraf Ghani, pour qui les talibans sont responsables du massacre, ce qu'ils ont démenti.

Les observateurs, afghans et internationaux, guettent, désormais, le moindre signe de la grande offensive des talibans, annoncée comme inévitable depuis que le président américain, Joe Biden, a fixé un retrait total de ses soldats au 11 septembre. Selon nos informations, le chef des troupes américaines et de l'Otan, le géné-

ral Miller, a, depuis, fait savoir à ses commandants qu'ils devront en réalité avoir terminé de plier bagage au 4 juillet, afin de ne pas "exposer inutilement les troupes". Pour les talibans, qui ont annoncé, lundi, un cessez-le-feu de trois jours pour l'Aïd el-Fitr, marquant la fin du ramadan, ces dates ne changent rien. Pour eux, les États-Unis ont trahi l'accord signé à Doha, le 29 février 2020, dans lequel ils s'engageaient à partir au plus tard le 1^{er} mai 2021. Dimanche, leur chef, le mollah Hebatullah, a averti Washington que la violation des accords, notamment la non-libération de talibans emprisonnés et l'absence de levée des sanctions contre certains dirigeants, aurait des conséquences.

Agences

LIGUE 1 FRANÇAISE

**Delort, Ferhat,
Boudaoui et
El Melali buteurs**

Les internationaux algériens évoluant dans le championnat français de Ligue 1, à savoir, Andy Delort, Zinedine Ferhat, Hichem Boudaoui et Farid El Melali se sont mis en évidence, ce dimanche, en contribuant aux succès de leurs clubs respectifs lors de la suite de la 36^e journée.

En déplacement à Strasbourg, Delort a signé son 14^e but de la saison sous les couleurs de Montpellier lors de la victoire de son équipe sur le score de 3 buts à 2. À l'image de son compère en équipe nationale, Ferhat a contribué au succès de Nîmes arraché sur la pelouse du FC Metz (0-3). L'ancien usmiste a marqué le 3^e but (88') des Crocodiles et permet aux siens de garder leurs chances de maintien intactes, et ce, à 2 journées du terme de la saison.

De son côté, Boudaoui a trouvé le chemin des filets pour la 3^e fois de la saison en marquant le deuxième but (60') de l'OGC Nice face à Brest (3-2).

Quant à El Melali, l'ex-paciste a su donner raison à son coach, qui l'a titularisé pour la troisième fois, en scotant son premier but (49') de la saison sous les couleurs du SCO Angers face à Dijon (3-0). Samedi, Islam Slimani a apporté lui aussi sa touche personnelle à la large victoire de l'Olympique Lyonnais face à Lorient (4-1). Incorporé à la 46^e minute, l'ancien belouizdadi a été passeur sur le 4^e but des Lyonnais marqué par Bruno Guimarães.

MERCATO

**Hamza Mouali dans
le viseur de l'OL ?**

En réussite avec le Paradou, Hamza Mouali serait dans le viseur d'un grand club européen, l'Olympique Lyonnais, et pourrait ainsi rejoindre Islam Slimani en Europe la saison prochaine.

La bonne saison de Hamza Mouali ne passe pas inaperçue. L'international algérien U-23 serait ainsi, d'après nos confrères de l'Équipe, sur les tablettes de l'OL qui souhaiterait recruter un latéral gauche et aurait coché son nom, aux côtés notamment de celui de Lodi (Atletico Madrid).

Auteur de 2 buts et d'une passe décisive en vingt matchs toutes compétitions confondues cette saison, Mouali serait aussi sur les tablettes de l'AS Saint-Étienne.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE
DE FOOTBALL**Mecherara conseiller
du président**

Le président de la Fédération algérienne de football, Amara Charaf-Eddine a désigné Mohamed Mecherara, ancien président de la Ligue nationale de football, comme conseiller du président. Mohamed Mecherara prendra ses fonctions immédiatement.

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

**Match avancé
JS Kabylie - MC Oran**

La JS Kabylie accueillera ce soir le MC Oran au stade du 1er-novembre de Tizi-Ouzou, en match avancé de la 21^e journée du championnat de Ligue 1 de football, avec l'ambition de monter enfin sur le podium.

PAR MOURAD SALHI

Prévue initialement pour le 15 ou le 16 mai prochains, soit après l'Aïd, la rencontre a été avancée à la demande de la JS Kabylie qui aura pendant la même date un match des quarts de finale de la Coupe de la Confédération de la Caf, contre le CS Sfax. Les Canaris, invaincus lors des 5 derniers matchs, toutes compétitions confondues, tenteront d'enchaîner pour se hisser sur le podium. Ils occupent actuellement la 5^e place avec 35 points, soit à une seule unité du podium. La JSK, qui reste sur deux belles qualifications, l'une aux quarts de finale de la Coupe de la Caf et l'autre aux quarts de finale de la Coupe de la Ligue, est l'auteur d'une victoire facile face au N Hussein Dey (2-0), elle devrait évoluer sur du velours dans son antre. L'entraîneur de la JSK, Denis Lavagne, a estimé qu'il est "important de remporter ce match à domicile, histoire de préserver la dynamique", n'écartant toutefois pas l'idée de faire tourner son effectif. "Nous allons encore une fois accueillir sur nos bases, c'est très intéressant.

Le MC Oran est une bonne équipe qui aspire à jouer les premiers rôles.



Contrairement à notre équipe, l'adversaire a bénéficié d'un temps d'arrêt. Cela ne veut en aucun cas dire que nous allons lui faciliter la tâche. Nous sommes sur une bonne dynamique qu'on veut préserver.

C'est un match difficile, mais nous allons faire de notre mieux pour l'emporter et rejoindre le podium. Une victoire permettra aux joueurs de bien préparer le prochain match de la Coupe de la Confédération, prévu dans moins d'une semaine face aux Tunisiens de CS Sfax.

Avec cette succession de matchs, toutes compétitions confondues, nous sommes dans l'obligation de faire tourner l'effectif. Ça sera une occasion en or pour certains joueurs notamment les jeunes pour mieux s'exprimer et gagner des points", a indiqué l'entraîneur français de la JSK, Denis Lavagne.

De son côté, le MC Oran, 4^e au classement avec 36 points, tentera d'accrocher les Canaris sur leurs bases

et rejoindre du coup la JS Saoura à la 2^e place. Cette équipe qui reste sur une victoire difficile à domicile face au NA Hussein Dey (3-2), veut enchaîner un 2^e succès de suite.

Les gars d'El-Hamri, emmenés par l'entraîneur Kheiredine Madoui, ne comptent pas se présenter dans la peau de la victime expiatoire, mais sont attendus à sortir le grand jeu pour obtenir le gain du match qui leur permettra de réduire l'écart sur le leader sétifien. Le Mouloudia d'Oran est en train de réaliser un parcours exceptionnel cette saison, en concédant 2 défaites seulement en 22 matchs, toutes compétition confondues. L'entraîneur Madoui qui reste également sur 5 victoires, 2 nuls et sans la moindre défaite depuis son arrivée, ne compte pas s'arrêter en si bon chemin. Cette rencontre sera dirigée par l'arbitre Gamouh. Ce dernier sera épaulé dans sa mission par Tamrabet et Bouïma. Le 4^e arbitre est Allou.

M. S.

ÉQUIPE NATIONALE FÉMININE DE FOOTBALL

**Fin de la semaine de préparation
et de présélection**

Regroupée depuis le 29 avril au centre technique national (CTN) de Sidi-Moussa, la sélection nationale A féminine a clôturé sa semaine de préparation et de présélection pour les prochaines échéances.

La coache nationale, Radia Fertoul, a eu le temps nécessaire d'observer le comportement des 28 joueuses convoquées pour avoir une idée plus claire sur la composante de la future sélection : "Depuis le début du stage, les internationales ont bien répondu à ce qu'on a exigé d'elles, mais l'on n'a pas encore atteint le rythme de croisière. Toutefois, je demeure confiante pour l'avenir" a-t-elle déclarée au site de la Faf.

Aussi, et dans le souci de rajeunir son effectif, la sélectionneuse nationale a lancé dans le bain de jeunes joueuses âgées entre 17 et 23 ans qui se sont



bien fondues dans le groupe. A ce sujet, Fertoul a expliqué : "Sur les 28 joueuses convoquées, près de la moitié ont moins de 23 ans. J'ai même sollicité des jeunes de 17 - 18 ans qui recèlent d'énormes qualités. Cela nous permettra d'injecter du sang nouveau dans le groupe".

Dans le même temps, la sélection nationale n'est pas prête de se passer des joueuses chevronnées, à l'image

des Bouhenni, Ouadah et d'autres qui ont encore de belles années devant elles. "Il est difficile de trouver des techniciennes comme Bouhenni, meilleure attaquante en Algérie, qui a manqué lors de la dernière Can. Je mise également sur l'expérience des anciennes pour constituer un groupe homogène et équilibré", a conclu la sélectionneuse nationale.

RTL2 POP ROCK ARENA



21h00



Après des mois de fermeture, la salle mythique de l'Accor Arena Paris va vibrer pour la première fois au son des tubes du moment. Les artistes Vianney, Benjamin Biolay, Adé, Julien Doré, Eddy de Pretto, Clara Luciani, Hervé, Camélia Jordana ou encore Calogero ont répondu à l'appel.

POLICE ACADEMY 4 : AUX ARMES CITOYENS

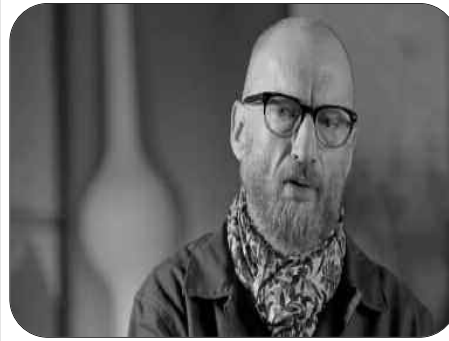


21h00



Stage fantaisiste et mouvementé dans une école de police haute en couleur, où des civils reçoivent les enseignements de policiers "professionnels".
On pensait avoir touché le fond avec les trois premiers épisodes, mais ce quatrième opus accomplit l'exploit d'être encore pire ! Le degré zéro de l'humour...

10 MAI 81 : CHANGER LA VIE ?



21h00



Il y a quarante ans, en mai 1981, au moment de l'élection de François Mitterrand, certains s'autorisaient à rêver à une vie meilleure quand d'autres promettaient l'arrivée des chars soviétiques sur les Champs-Élysées. Et si l'on se rappelle volontiers le tournant de la rigueur de 83, il y eut aussi les augmentations de salaires, la cinquième semaine de congés payés, l'abolition de la peine de mort, la dépenalisation de l'homosexualité, ou encore l'avènement des radios libres.

TANDEM "SECONDE CHANCE"



21h00



Hervé Levers, président d'une association de chantiers de réinsertion, chute du haut d'un échafaudage. Est-ce un des détenus qui l'a frappé ? Ou serait-ce un villageois mécontent de voir arriver des détenus en semi-liberté dans le village ? Mais il y a un autre mystère. Après une reconstitution, Léa s'aperçoit qu'il était impossible d'accéder à l'échafaudage sans être vu par les autres détenus. Comment le meurtrier a-t-il fait ?



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

PRINTEMPS ARABES : DE L'ESPOIR AU DÉSESPOIR

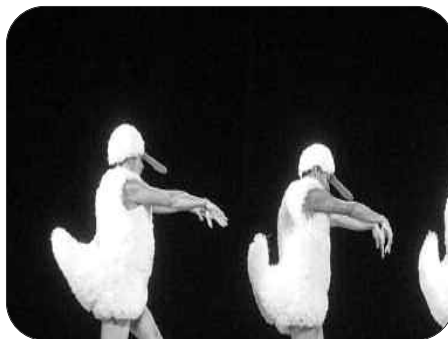


21h00



Au printemps 2011, les pays arabes sont secoués par un vent de révolte. Parti de Sidi Bouzid, en Tunisie, il embrase en quelques mois pas moins de 17 pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Des citoyens révoltés contre des gouvernements autoritaires et corrompus envahissent les rues pour exiger la démocratie, un meilleur partage des richesses et davantage de libertés individuelles.

TUTU



21h00



A l'occasion des 30 ans du Pin Galant. Un spectacle décalé qui met en scène six hommes en tutu, le tout décliné en six tableaux mêlant danse, théâtre et humour. Par la compagnie Chicos Mambo. Conception et chorégraphie : Philippe Lafeuille.

LE MEILLEUR PÂTISSIER



21h00



Cette semaine, le chocolat est à l'honneur. Au menu de l'épreuve de la vitrine : la forêt-noire. Ce classique de la pâtisserie nécessite un bon dépoussiérage pour le sortir des sentiers battus. Dans la seconde épreuve du défi des chefs, les pâtissiers réalisent une création pâtissière et sa pièce artistique autour d'un thème cher au cœur des enfants : Pâques.

LINCOLN : A LA POURSUITE DU BONE COLLECTOR LABYRINTHE



21h00



Après avoir été témoin d'un meurtre, une jeune femme demande de l'aide à Lincoln et Amelia. Les deux enquêteurs découvrent que ce crime est lié à une vieille affaire.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	04:07
Dohr	12:44
Asr	16:32
Maghreb	19:46
Icha	21:16

AL-QODS

DES CENTAINES DE BLESSÉS SUR L'ESPLANADE DES MOSQUÉES

Gaz lacrymogènes, balles en caoutchouc et arrestations. C'est ce qui a marqué le réveil des habitants d'Al-Qods ce 10 mai. Des centaines de Palestiniens ont été blessés ce 10 mai lors de la violente répression qu'ils avaient subit sur l'esplanade des Mosquées à Al-Qods-Est, après un week-end de violences dans la Ville sainte. Face à cette escalade, une réunion du Conseil de sécurité de l'Onu est prévue plus tard dans la journée sur la situation à Al-Qods, à la demande de la Tunisie. La reprise des violences a coïncidé avec - la Journée d'Al-Qods - et les nouvelles tentatives d'expropriation des habitants du quartier Cheikh-Jarrah.

Tôt le matin, des Palestiniens ont lancé des projectiles en direction de la police coloniale positionnée à l'intérieur de l'esplanade des mosquées, troisième lieu saint de l'Islam. Selon l'AFP, des dizaines de blessés ont été évacués de l'esplanade dans des ambulances sirènes hurlantes dans les alentours de la Vieille ville.

Il y a des centaines de blessés dans les heurts », dont une cinquantaine ont dû être hospitalisés, a indiqué le Croissant rouge palestinien dans un bref message aux journalistes. Vendredi soir, plus de 200 personnes en grande majorité des Palestiniens ont été blessées sur l'esplanade des Mosquées. Samedi et dimanche, le calme



était revenu sur l'esplanade mais les heurts ont continué entre Palestiniens et policiers israéliens dans d'autres secteurs de Jérusalem-Est, faisant au total plus d'une centaine de Palestiniens blessés, selon le Croissant rouge palestinien. La police israélienne a également fait état de blessés dans ses rangs.

Cheikh Jarrah, Ghaza

L'un des vecteurs de la colère des palestiniens ces dernières semaines à Al-Qods-

Est est le sort de familles palestiniennes du quartier de Cheikh-Jarrah qui sont menacées d'expulsion au profit de colons juifs. Une audience-clé de la Cour suprême dans cette affaire devait se tenir lundi mais a été reportée "à la lumière du contexte actuel", a indiqué la justice.

Par ailleurs, dans la bande de Ghaza, enclave palestinienne sous blocus israélien depuis de nombreuses années, les Ghazaouis ont tenté d'apporter leur aide aux habitants d'Al-Qods en créant une

nouvelle tension avec l'occupant. En représailles, des chars israéliens ont attaqué des postes de Hamas dans le sud de la bande de Ghaza et en fermant le point de passage d'Erez, le seul permettant à la population de Ghaza de sortir de leur enclave vers les territoires occupés.

Appels au calme

Premiers alliés de l'État hébreu, les États-Unis ont appelé les "responsables israéliens et palestiniens à agir pour mettre un terme à la violence", et exprimé leur inquiétude quant à "l'expulsion potentielle des familles palestiniennes de Cheikh-Jarrah". Les Émirats arabes unis, Bahreïn, le Maroc et le Soudan - 4 pays arabes ayant normalisé leurs relations avec Israël ces derniers mois - ont fait état de leur "profonde inquiétude" appelant Israël au calme. Idem pour le quartette sur le Proche-Orient (USA, Russie, Onu, UE) qui a appelé Israël à faire preuve de "retenue". De son côté, le secrétaire général de l'Onu a exprimé sa "profonde préoccupation" et exhorté Israël à un "maximum de retenue". En Jordanie, pays officiellement en paix avec Israël depuis 1994, des centaines de manifestants ont réclamé à Amman la fermeture de l'ambassade d'Israël et l'expulsion de son ambassadeur.

Riyad Mahrez affiche son soutien aux Palestiniens

L'international algérien et vedette de l'équipe anglaise Manchester City, Riyad Mahrez, a affiché son soutien aux Palestiniens qui subissent une violence inouïe en cette fin du mois de Ramadhan.

Dans un post sur son compte Twitter, l'international algérien, Riyad Mahrez, a exprimé son franc soutien aux habitants d'Al-Qods, notamment ceux du quartier de Cheikh-Jarrah qui, désarmés, font face torses nus aux forces d'occupation.

Pour rappel, des centaines de Palestiniens ont été blessés par la police coloniale qui a investi l'esplanade des mosquées à Al-Qods. A l'origine de la colère des Palestiniens ces dernières semaines à Al-Qods-Est, le sort de familles palestiniennes du quartier de Cheikh-Jarrah qui sont menacées d'expulsion au profit de colons juifs. Les Israéliens veulent une nouvelle fois exproprier des Palestiniens pour offrir leurs maisons à des colons dans l'optique de la judaïsation de la ville sainte

HÔPITAUX PUBLICS TUNISIENS 140.000 LITRES D'OXYGÈNE MÉDICAL FOURNIS PAR L'ALGÉRIE

L'Algérie a fourni 140.000 litres d'oxygène médical au profit des hôpitaux publics en Tunisie confrontés à une affluence record de malades atteints du coronavirus ces derniers jours. En effet, 7 camions chargés de 140 mille litres d'oxygène ont été envoyés par l'Algérie pour approvisionner les hôpitaux publics dans les différentes régions du pays. Les camions ont été réceptionnés hier au passage frontalier de Bouchebka dépendant de la délégation de Feriana, rapporte l'agence de presse tunisienne TAP. Le ministre de la Santé, Faouzi Mehdi, a indiqué dans une déclaration à l'agence TAP, que la "situation épidémique actuelle dans le pays est encore grave et peut s'aggraver davantage et être suivie par une quatrième vague avec l'apparition du variant sud africain mais aussi à cause du non respect des précautions sanitaires préventives par les citoyens et des exigences du protocole sanitaire lors du confinement total".

Le ministre a informé qu'une commission créée par "anticipation à une éventuelle quatrième vague, a été chargée d'analyser toutes les hypothèses possibles, appelant tous les citoyens à contribuer aux efforts nationaux pour lutter contre le virus au cours de cette

période coïncidant avec l'Aïd en vue de limiter la propagation du virus". De son côté le directeur général des structures sanitaires publiques au ministère de la Santé, Nawfel Somrani, a fait savoir que le rythme de l'importation de l'oxygène médical depuis l'Algérie s'accroît de jour en jour afin d'éviter la pénurie enregistrée dans les établissements hospitaliers publics au cours des 10 derniers jours. Il a rappelé qu'au début de la semaine courante, entre "60 et 40 mille litres d'oxygène médical ont été importés alors qu'aujourd'hui la quantité s'élève à 140 mille litres en cette matière".

Somrani a évoqué également le "doublement de la capacité d'accueil des lits de réanimation destinés aux personnes contaminées par le virus de 90 lits en mars dernier à plus de 400 unités avec le doublement des lits d'oxygène, de 800 lits avant la pandémie jusqu'à 2.300 lits actuellement". Il a fait observer que la "pression s'accroît sur les hôpitaux (près de 90 % pour les lits de réanimation et 72 % pour les lits d'oxygène), à l'heure de l'augmentation continue des cas de contamination par le Covid-19".

AÏD EL-FITR

Les journées du 1^{er} et 2^e chaoual chômées et payées

Les journées du 1^{er} et 2^e chaoual 1442 sont chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi que les personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée, indique un communiqué conjoint de la direction générale de la Fonction publique et de la Réforme administrative et du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

"Toutefois, les institutions administratives, établissements, offices et entreprises précités sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté", précise le communiqué.

Cette disposition intervient conformément à la loi du 26 juillet 1963 fixant la liste des fêtes légales.